

**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

N°55/16

Nombre de Conseillers	En Exercice	27	Présents	20	Votants	27
Date de Convocation	30 juin 2016					
Séance du	L'an Deux Mille Seize, le 08 juillet					
Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel MACH, Maire						
Etaient présents : MM. D. MACH – J.Ch. MORICONI – C. LEVY – H. BARBAROS - Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – M. BAYLAC - LUQUET – A. CORDERO - F. VÉLU - A. FOURNIER - J.L. ENGROVA –Y. DURAND – J.P. AURIAC - D. CREN – V. GUILLEMIN - C. MARTINEZ- A. CAUVELET - M. VIDAL - M. ENGROVA - Ch.BALDO						
Absents excusés ayant donné procuration : P. DONOT à C. LEVY - A. BERNARD à J.Ch. MORICONI - S.VILA à H. BARBAROS - Y.PLANTEROSE à A. CORDERO - M. BOURSIER à M. ENGROVA - Ch. PAGES à Ch.BALDO - S. CAUSSIGNAC à Ch. QUEYRAT						
Secrétaire de Séance : Mme Catherine LEVY						

OBJET : Établissement d'une convention entre la mairie et les bénévoles agissant sur la structure petite enfance « l'Ile des Trésors »

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que la commune souhaite régulariser la venue de bénévoles sur la crèche « l'île des Trésors » pour assurer certaines missions comme :

1. l'aide aux repas,
2. surveillance lors des activités,
3. participations aux jeux collectifs avec les enfants,
4. accompagnements lors des sorties.

Il rappelle que cette organisation sera applicable à compter de septembre 2016 et pour une durée indéterminée.

Ceux-ci n'appelant aucune observation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés

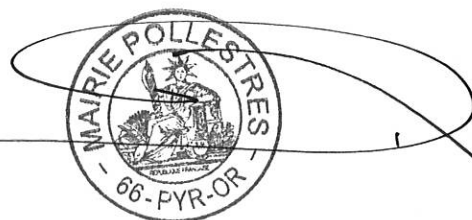
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet de convention joint en annexe à la présente délibération

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire

Daniel MACH

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le
Publication ou Notification
Le



1
REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2016

Application agréée E-legalite.com